

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 368

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Printemp(s) chinoi(s) 1976

Chers mandarins de Domaine Public, Vaut-il mieux parler d'un pays qu'on a vu ou¹ qu'on a lu ? That is the question. Finalement, je suis allé voir. Et Snow m'a paru plus exact que Bodard. Vous savez : comme ces descriptions de romans qui, sur place, prennent une autre profondeur ou dont les sens sont inversés. Ou ces voisins que l'on comprend, un soir de confiance, après vingt ans de politesses.

Fallait-il adopter la solution que je fus parfois tenté de préconiser à mes amis de la Revue de Belles-Lettres : « Ecrivez, jeunes poètes, et gardez vos vers blancs pour vos belles » ? Et puis non, ils ont raison de s'offrir à la critique. Et moi j'ai raison de ne pas conserver égoïstement mes impressions simplement personnelles sur l'image de 850 millions d'êtres humains, plus nombreux que les âmes du monde occidental.

Certes y a-t-il des usines-vitrines, des écoles-vitrines, des fermes-vitrines. Mais il doit y en avoir beaucoup, si l'on pointe les circuits des divers visiteurs.

Les promenades libres

A l'opposé de Simon Leys² (à ne pas absorber sans contrepois, écrit-il lui-même), nous sommes descendus dans des hôtels en plein milieu des villes, nous nous sommes promenés librement, nous sommes allés au restaurant populaire sans interprète, nous n'avons pas remarqué la variété du nombre des poches sur les tuniques militaires. Et puis nous avons été frappés de la grande diversité d'une province à l'autre, d'une commune à l'autre, d'un individu à l'autre. Une constante : le sentiment de sécurité et d'honnêteté.

¹ Voir le courrier publié à la suite des articles de Ph. Abravanel dans DP 365. Le voyageur répond ici ! (Réd.)

² Cité dans DP 365.

Car je les ai vus, ces paysans au bord des champs, travaillant et bavardant; on ne les a pas placés exprès au passage de mon train. Dissimulé au coin d'une rue, je les ai vus, ces gosses bien nourris; ils n'ont pas ri pour la propagande. Et ces vieux graves et émaciés. Et cette usine crasseuse.

Mais surtout, chers contradicteurs, je suis allé maintes fois au spectacle, au milieu de la foule chinoise. Un soir, à la foire de Canton, les paroles des chants n'étaient pas seulement en chinois, mais aussi en anglais. Je vous jure que rien ne venait travestir le matraquage idéologique. Ce n'était que « Longue vie au Président Mao », « Imitons la glorieuse brigade de Tatchai », « Nous soutenons les conquêtes de la Grande Révolution Culturelle Proletarienne », « Luttons contre le révisionnisme, Confucius, Liu Shao Shi, Lin Piao ». Les minorités coréennes chantaient en chinois.

Un concert à l'inspiration jdanoviste

J'ai eu les oreilles brisées, dans une autre ville, par un concert symphonique dont l'inspiration me parut jdanoviste. L'effort louable de synthèse entre la musique chinoise traditionnelle et la polyphonie occidentale était fort intéressant quoique encore balbutiant, et à notre technologie on avait emprunté des micros et des haut-parleurs cassant du décibel. Mais combien de nos concitoyens cela aurait-il gêné ?

Dans le train traversant les monts du Hunan, j'ai parlé avec notre guide de trois semaines, dont nous commençons à connaître les réactions et le genre d'humour (le même que le nôtre, soit dit en passant), née en 1941, mère d'une fillette qu'elle élève avec son mari. Pour elle le marxisme-léninisme est une vérité universelle adaptable à toute situation puisqu'elle est dialectique. Chaque problème trouve sa réponse dans « Le Président Mao a dit que... » L'origine de l'homme ou de la terre ? « Nous ne nous posons pas ce genre de questions ». Mais elle a sa métaphysique et sa rédemption dans le salut du peuple

chinois par l'effort et le sacrifice de tous; son paradis par la construction du socialisme. Après tout, combien n'y a-t-il pas de croyants en Suisse dont la foi, si l'on gratte un peu, rejoint cette attitude ? Non seulement chez les chrétiens de gauche, mais tout autant chez les bien-pensants. Alors je résume : les Chinois me paraissent vivre l'âge d'or, dont ils parleront des siècles durant. Ils sont bien nourris, en bonne santé, pauvres et égaux. Ils ont un Dieu, Mao cité comme évangile, révééré comme le Messie, qui a su faire coïncider éthique et pratique. Sa vie héroïque, ses écrits, son enseignement, sa calligraphie sont exemplaires. Il a rassemblé des centaines de millions de volontés vers un objectif commun. Il lui manque le martyre, mais ses hagiographes expliquent au musée de Chen Sha que six membres de sa famille ont expiré sous les coups des Japonais, du Kuomintang ou (son fils) des Yankees en Corée. L'étude de sa pensée est un culte quotidien et collectif, exégèse ritualisée. Toute autre pensée est fautive, il n'y a qu'une seule solution à chaque problème, la sienne.

Sera-t-elle fétichisée à sa mort ? Le peuple chinois était il y a trente ans le plus pauvre du monde, décimé année après année par les inondations, les famines, les épidémies et les massacres des féodaux et des envahisseurs. Aujourd'hui, un des rares pays vraiment en voie de développement, il a le nécessaire et la dignité. Demain il prendra goût au superflu. Un faux pas chez un dirigeant, et le sentiment d'injustice fera fermenter l'anti-conformisme, la sensualité, l'individualisme. L'œuf de la voisine a deux jaunes : le travailleur chinois saura que le chômeur suisse a plus de confort que lui et, comme il n'y a pas de mètre à bonheur, peut-être sera-t-il tenté d'essayer l'autre système. C'est ce que nous disait librement un étudiant qui ne semblait pas craindre une police politique !

Pas exportable

L'expérience chinoise n'est pas exportable, parce que nous avons trop à sacrifier dans le domaine

de la culture et du droit à la différence. Elle n'en est pas moins passionnante, car elle reflète un nouvel humanisme, une convivialité, une vraie initiative au niveau communautaire. Est-ce l'organon du professeur Jacob ? Est-ce la termitière d'Orwell ? Qui vivra verra. Ce n'est en tout cas ni le luxe de la démocratie libérale, ni l'enfer de la concentration technostucturelle.

J'aurais voulu vous parler encore de bien des choses : d'une usine, du Palais des Enfants, de la justice chinoise, d'un maître d'école suisse, de la politique étrangère, de maisons ouvrières, de sexualité.

Mais d'accord, j'ai suffisamment encombré vos colonnes. La prochaine fois j'écrirai de nouveau sur quelques problèmes, tout aussi passionnants, d'une commune non pas populaire mais vaudoise. Et peut-être un jour irai-je visiter la Mandchourie, le Tibet, l'URSS, la Terre de Feu, que je raconterai seulement à mes petits-enfants !

Philippe Abravanel

Nestlé comme Ciba-Geigy

Procès Nestlé, première manche (avant le recours annoncé du Groupe de travail tiers monde) : comme prévu, le jugement laissera un goût d'inachevé sans que le juge bernois Jurg Sollberger en soit du reste responsable. Justice devait être rendue à travers les textes; et n'entraient en ligne de compte ni critère moraux, ni raisonnements d'ordre sociologique ou économique. Finalement Nestlé s'en trouve bien, qui a tout fait pour restreindre le débat au strict minimum juridique, mais pour qui la petite phrase du tribunal « Nestlé doit changer sa publicité » servira d'avertissement. A ce stade de l'« affrontement », le plus impressionnant aura été sans conteste la mobilisation, derrière le Groupe de travail tiers monde, de dizaines de personnes prêtes à s'engager dans une cause aux ramifications d'une complexité telle qu'elle aurait découragé quiconque il y a quelques années. Cela, on le savait déjà bien avant

que le procès soit engagé. Mais la dernière volte-face de Nestlé, renonçant sous prétexte d'accélérer la procédure à trois chefs d'accusation sur quatre (concernant, pour mémoire, les méthodes de vente des multinationales dans les pays en voie de développement « contraires à la morale », la responsabilité de Nestlé, à travers ses pratiques de vente, quant aux lésions durables faites à des milliers d'enfants, voire quant à leur mort, les activités de vendeuses déguisées en infirmières pour donner à des méthodes commerciales les apparences de la science), cette volte-face donc sera tenue par beaucoup comme un aveu de culpabilité.

Et cette interprétation ne manquera pas de trouver une justification dans l'intransigeance verbale dont ont fait preuve les dirigeants de la maison de Vevey ces derniers mois.

M. Liotard-Vogt, président du conseil d'administration de Nestlé Alimentana SA ne soutenait-il pas récemment (le 20 mai dernier) devant l'assemblée ordinaire des actionnaires de cette société : « Nous ne craignons pas que le procès des sociétés multinationales soit instruit en permanence, car nous estimons n'avoir rien à craindre d'un tel procès ». Et plus précisément, au chapitre des objets disparus de l'ordre du jour du tribunal bernois : « Pas un seul pays dans lequel nous sommes censés assassiner des nourrissons n'a à ce jour apporté la moindre restriction à l'emploi de nos produits (...). Nous n'avons jamais prétendu que l'allaitement maternel n'était pas le meilleur qui soit pour les nourrissons. Au contraire nous n'avons jamais cessé de considérer nos produits infantiles comme une alimentation d'appoint, lorsque la mère n'a pas assez de lait, ou de remplacement lorsqu'elle ne peut pas allaiter. Notre attitude est claire et n'a, à notre connaissance, pas été réfutée ».

Ces positions n'étaient-elles pas assez étayées pour supporter le débat public demandé par le Groupe de travail tiers monde ? Il faudra en tout cas analyser plus avant ce recul de la multinationale veveysanne, qui vient du reste s'ajouter à

d'autres dérobades du même genre à travers la planète, témoin Ciba-Geigy au Japon (et bientôt Coca-Cola aux Pays-Bas ?).

En tout état de cause, sur le fond du problème, il reste à prendre en compte cette résolution concernant la nutrition infantile et l'allaitement maternel, votée entre autres par la 27^e Assemblée mondiale de la santé (23 mai 1974) : « (les délégués) invitent instamment les Etats membres à prendre des mesures en matière de publicité relative aux aliments pour bébés, notamment en édictant des codes de pratique publicitaires et une législation appropriée s'il y a lieu ».

La Suisse, paradis fiscal

M. Rudolf Rohr, directeur du Redressement national, officine dont la raison sociale style avant-guerre est révélatrice de la constance d'une certaine droite et de ses soutiens, y va d'une démonstration pour prouver que l'impôt pour un gros revenu est aussi lourd en Suisse qu'ailleurs. Il écrit donc avec un point d'interrogation « La Suisse, paradis fiscal ? ».

Démonstration qui appelle trois remarques :

— La charge fiscale est plus lourde encore en Belgique, en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Autriche, en Suède, aux Etats-Unis (New York). Seule exception, la France. Sur la base des calculs de M. Rohr lui-même...

— La référence suisse, pour M. Rohr, est Zurich-Ville. Or Zurich est fiscalement cher, notamment à la suite d'une initiative socialiste qui a suscité un contre-projet progressiste du gouvernement. Mais les gros revenus de la région sont imposés en général dans des communes résidentielles, aux alentours de la capitale des bords de la Limmatt, et à des taux beaucoup plus favorables...

— Tout le problème des personnes morales et des régimes de faveur offerts à différents types de sociétés par des cantons-oasis est omis...

La démonstration de M. Rohr est tuyau percé.